



RAPPORT DE L'ÉTAT DE L'INSTALLATION INTÉRIEURE DE GAZ

Vu l'arrêté du 25 juillet 2022 portant reconnaissance de la norme NF P45-500 Vu le code de la construction et de l'habitation, notamment ses articles L. 271-6, R. 271-1 à R. 271-4 et R. 134-6 à R. 134-9 ; Vu l'arrêté du 12 février 2014 modifiant l'arrêté du 6 avril 2007 modifié par l'arrêté du 24 aout 2010, définissant le modèle et la méthode de réalisation de l'état de l'installation intérieure de gaz

Vu l'arrêté du 23 février 2018 relatif aux règles techniques	et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible
A DESIGNATION DU OU DES BATIM	
● Localisation du ou des bâtiments Type de bâtiment : □ appartement	Désignation et situation du ou des lots de copropriété : Adresse : 45 rue Robert Schuman 28200 CHÂTEAUDUN Escalier : Bâtiment : N° de logement : Etage : Numéro de Lot : Réf. Cadastrale : NC Date du Permis de construire :
B DESIGNATION DU PROPRIETAIRE	
 Désignation du propriétaire de l'installation intérinom : HOMY Prénom : Adresse : BP 80108 19 Rue Henri Dunant	ieure de gaz :
● Titulaire du contrat de fourniture de gaz : Nom : HOMY Prénom : Adresse : BP 80108 19 Rue Henri Dunant 28200 CHÂTEAUDUN Téléphone :	□ Numéro de point de livraison gaz Ou □ Numéro du point de comptage estimation (PCE) à 14 chiffres Ou □ A défaut le numéro de compteur Numéro :
C DESIGNATION DE L'OPERATEUR	DE DIAGNOSTIC
● Identité de l'opérateur de diagnostic Nom / Prénom : CHER Julien Raison sociale et nom de l'entreprise : EX'IM CENTRE Adresse : 808, rue de la Bergeresse 45160 OLIVET N° Siret : 44810132900044	● Désignation de la compagnie d'assurance Nom : AXA N° de police : 10583929904 Date de validité : 31/12/2023
Le présent rapport est établi par une personne dont les d ICERT le 11/05/2018 N° de certification : CPDI4837 Norme méthodologique ou spécification technique utilisé	





D IDENTIFICATION DES APPAREILS

Autres appareils		Observations
Genre (1)	Type (2)	Anomalie
Marque	Puissance (kW)	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de contrôle pour chaque appareil concerné
Modèle	Localisation	Motif de l'absence ou de l'impossibilité de controle pour chaque appareil concerne
Chaudière	Etanche	
SAUNIER DUVAL	24,00	
THEMA	Cuisine - Mur A	

Tuyauterie en attente	Non raccordé	Anomalie(s): 8b - 19.3	
	Cuisine - Mur A		

LEGENDE	
(1)	Cuisinière, table de cuisson, chauffe-eaux, chaudière, radiateur
(2)	Non raccordé – Raccordé - Etanche
A.R.	Appareil Raccordé
D.E.M	Dispositif d'Extraction Mécanique
CENR	Chauffe Eau Non Raccordé

E ANOMALIES IDENTIFIEES

Point de contrôle N° ⁽³⁾	A1 ⁽⁴⁾ , A2 ⁽⁵⁾ , DGI ⁽⁶⁾ ou 32c ⁽⁷⁾	Libellé des anomalies	Localisation	Recommandations
	Risques Encourus			
			Cuisine	
8b	A2	L'extrémité de l'organe de coupure d'appareil ou de la tuyauterie en attente n'est pas obturée	Appareil 2 (Tuyauterie en attente)	METTRE UN BOUCHON

L'absence d'OCA ou son inaccessibilité excluent la possibilité de couper l'arrivée du gaz à l'appareil (par exemple, dans le cas de dé-raccordement accidentel ou de rupture du tube souple, pour son remplacement ou en cas d'incident sur l'appareil).

Il existe un risque de fausse manoeuvre si un robinet n'est pas obturé par un bouchon alors qu'il ne dessert aucun appareil. Cette fausse manoeuvre peut entraîner un dégagement de gaz et donc un risque d'explosion.

Le même risque existe si une tuyauterie en aval d'un robinet n'est pas obturée par un bouchon vissé, alors qu'elle n'est raccordée à aucun appareil.

		Dans le cas d'une amenée d'air indirecte, l'examen du détalonnage	Cuisine Salon	
19.3	A2	des portes ou des passages d'air intermédiaires fait apparaître que ceux-ci sont manifestement insuffisants	Appareil 2 (Tuyauterie en attente)	DETALONNER PORTE DE CUISINE ET SALON
	Risc	que d'intoxication au monoxyde de carbone	(CO) causée par un	e mauvaise combustion.





LEGENDE	
(3)	Point de contrôle selon la norme utilisée
(4) A1	Présente une anomalie à prendre en compte lors d'une intervention ultérieure sur l'installation
(5) A2	L'installation présente une anomalie dont le caractère de gravité ne justifie pas que l'on interrompe aussitôt la fourniture du gaz, mais est suffisamment importante pour que la réparation soit réalisée dans les meilleurs délais.
(6) DGI (Danger Grave et Immédiat)	L'installation présente une anomalie suffisamment grave pour que l'opérateur de diagnostic interrompe aussitôt l'alimentation en gaz jusqu'à suppression du ou des défauts constituants la source du danger.
(7) 32c	La chaudière est de type VMC GAZ et l'installation présente une anomalie relative au dispositif de sécurité collective (DSC) qui justifie une intervention auprès du syndic ou du bailleur social par le distributeur de gaz afin de s'assurer de la présence du dispositif, de sa conformité et de son bon fonctionnement.

IDENTIFICATION DES BATIMENTS ET PARTIES DU BATIMENT (PIECES ET VOLUMES) N'AYANT PU ÊTRE CONTROLES ET MOTIFS, ET IDENTIFICATION DES POINTS DE CONTROLES N'AYANT PAS PU ETRE

REALISES Liste des bâtiments et parties de bâtiment (pièces et volumes) n'ayant pu être contrôlés et motifs Liste des points de contrôles n'ayant pu être réalisés Néant **CONSTATATIONS DIVERSES** Attestation de contrôle de moins d'un an de la vacuité des conduits de fumées non présentée. Justificatif d'entretien de moins d'un an de la chaudière non présenté. ☐ Le conduit de raccordement n'est pas visitable Au moins un assemblage par raccord mécanique est réalisé au moyen d'un ruban d'étanchéité COMPTEUR GAZ COUPE

CONCLUSION

- L'installation ne comporte aucune anomalie.

- L'installation comporte des anomalies de type qui devront être réparées ultérieurement.

- L'installation comporte des anomalies de type (A2) qui devront être réparées dans les meilleurs délais.
- L'installation comporte des anomalies de type QQQ qui devront être réparées avant remise en service.

Tant que la (ou les) anomalie(s) DGI n'a (ont) pas été corrigée(s), en aucun cas vous ne devez rétablir l'alimentation en gaz de votre installation intérieure de gaz, de la partie d'installation intérieure de gaz, du (ou des) appareil(s) à gaz qui ont été isolé(s) et signalé(s) par la ou les étiquettes de condamnation.

L'installation comporte une anomalie 32c qui devra faire l'objet d'un traitement particulier par le syndic ou le bailleur social sous le contrôle du distributeur de gaz





-	EN CAS DE DGI : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC
	☐ Fermeture totale avec pose d'une étiquette signalant la condamnation de l'installation de gaz
Ou	☐ Fermeture partielle avec pose d'une étiquette signalant la condamnation d'un appareil ou d'une partie de l'installation
	 Transmission au Distributeur de gaz par des informations suivantes : Référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur ;
	 Codes des anomalies présentant un Danger Grave et Immédiat (DGI)
	Remise au client de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie.
J	EN CAS D'ANOMALIE 32c : ACTIONS DE L'OPERATEUR DE DIAGNOSTIC
	☐ Transmission au Distributeur de gaz par de la référence du contrat de fourniture de gaz, du Point de Comptage Estimation, du Point de Livraison ou du numéro de compteur
	Remise au syndic ou au bailleur social de la « fiche informative distributeur de gaz » remplie
K	SIGNATURE ET CACHET DE L'ENTREPRISE
Sig	Dates de visite et d'établissement de l'état de l'installation gaz Visite effectuée le : 07/03/2023 Fait à OLIVET le 08/03/2023 Rapport n° : 100997 HOMY GAZ Date de fin de validité : 07/03/2026 Nom / Prénom du responsable : SURATEAU Jean-Yves Nom / Prénom de l'opérateur : CHER Julian
	Nom / Prénom de l'opérateur : CHER Julien

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité, et avec l'accord écrit de son signataire.



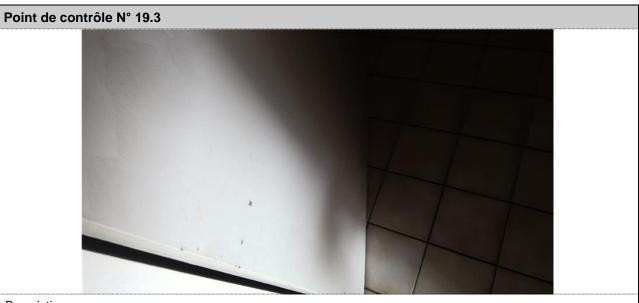


ANNEXE - PHOTOS

Point de contrôle N° 8b

Description:

A2 L'extrémité de l'organe de coupure d'appareil ou de la tuyauterie en attente n'est pas obturée



Description:

Dans le cas d'une amenée d'air indirecte, l'examen du détalonnage des portes ou des passages d'air intermédiaires fait apparaître que ceux-ci sont manifestement insuffisants



0

CERTIFICAT DE QUALIFICATION



Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier

N° CPDI4837 Version 003

Je soussignée, Juliette JANNOT, Directrice Générale d'I.Cert, atteste que :

Monsieur CHER Julien

Est certifié(e) selon le référentiel I.Cert en vigueur (CPE DI DR 01 (cycle de 5 ans) - CPE DI DR 06 (cycle de 7 ans)), dispositif de certification de personnes réalisant des diagnostics immobiliers pour les missions suivantes :

Amiante avec mention Amiante Avec Mention

Date d'effet : 19/04/2022 - Date d'expiration : 18/04/2029

Amiante sans mention Amiante Sans Mention

Date d'effet : 19/04/2022 - Date d'expiration : 18/04/2029

DPE individuel Diagnostic de performance énergétique sans mention : DPE individuel

Date d'effet : 17/07/2018 - Date d'expiration : 16/07/2023

Electricité Etat de l'installation intérieure électrique

Date d'effet : 14/05/2018 - Date d'expiration : 13/05/2023

Gaz Etat de l'installation intérieure gaz

Date d'effet : 11/05/2018 - Date d'expiration : 10/05/2023

Plomb : Constat du risque d'exposition au plomb

Date d'effet : 21/06/2018 - Date d'expiration : 20/06/2023

En foi de quoi ce certificat est délivré, pour valoir et servir ce que de droit. Edité à Saint-Grégoire, le 19/04/2022.

Anteté du 27 novembre 2006 modifié définisant les contribes de certification des completences des personnes physiques opérateurs des constats de réque d'exposition au général particulation per plante particular professe qu'en province à la contra préviour de plante particular des certifications des completences du certifications des completences des certifications des completences des certifications des completences des certifications des completences des personnes physiques opérateurs de reparticular des relations des completences des personnes physiques opérateurs de reparticular des relations des completences des personnes physiques opérateurs de repetit, de financier de l'état de concentration des matériaux et produits contenant de l'amatent, et d'examen vivuel agrès travaux dans les immediate ballis ou Antelé du 22 inversible completences des personnes physiques opérateurs de repetit, et d'examen vivuel agrès travaux dans les immediates ballis ou Antelé du 22 inversible confidence des certifications des completences des personnes physiques prévaleurs de repétige et de diagnostic certification des completences des personnes physiques prévaleurs de repétige et de diagnostic certification des completences des personnes physiques physiques révaleurs de l'expétit de completences des personnes physiques physiques révaleurs de l'expétit de des completences des personnes physiques physiques révaleurs de l'expétit de des produits des completences des personnes physiques physiques révaleurs de l'expétit de des produits des completences des personnes physiques physiques révaleurs de l'expétit de des produits de l'expétit de l'expétit



Certification de personnes Diagnostiqueur Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev18







Certificat de compétences Diagnostiqueur Immobilier



Aveit du 21 novembre 2005 modifié définisant les collètes de extification des completence des provones physiques explorations des controls de l'activité provinces qu'en l'activité production des cognitions de completence des provinces qu'en l'activité provinces qu'en l'activité de l'activité provinces qu'en l'activité provinces qu'en l'activité qu'en prévant de l'activité provinces de l'activité d



Certification de personnes Diagnostiqueur Portée disponible sur www.icert.fr

Parc d'Affaires, Espace Performance – Bât K – 35760 Saint-Grégoire



CPE DI FR 11 rev18